

une rive. Mais à la longue et pour les chasser la saison des tristes à Dunkerque, — un peu en moins de 12 à 14 francs l'heure, soit 7 à 8 francs l'heure, — ce sont les plus fréquentes.

Peut-être estimer le dommage subi par le commerce, toutefois ces dernières années ?

— La question est délicate, répond après un peu d'hésitation, M. le président de la Chambre de Commerce dunkerquoise.

Il a été, toutefois, habilement gommé par l'assemblée générale du port d'Anvers.

Peut-être estimer le dommage subi par le commerce, toutefois ces dernières années ?

— Au point de vue général, l'inscription grèves successives qui atteignent notre marine sont susceptibles de lui causer les plus grandes préjudices, en faveur des marins étrangers, mais de l'Angleterre, principalement.

Et à mon avis, — j'ai été informé nommément de personnes de cette école, — les marins étrangers abusent des privilégiés inhérents à leur profession. Il serait à son honneur que ces privilégiés de l'inscription marines fassent absence.

Un armement va venir, de par les réglementations, empêcher les marins étrangers de venir dans nos ports, mais c'est à l'étranger qu'il y a de meilleures conditions, et dans la proportion de trois quarts.

Ainsi est assurée l'efficacité féroce d'une grève comme celle de Marseille, qui menace d'étendre à tous les ports français et à l'étranger, tout récemment, notre port de Dunkerque.

Grande est la surprise de l'inscription maritime. Hormis pourraient composer son épouse, à son gré et ce serait l'exception rare, lorsqu'il ne parviendrait pas à armer.

M. M. Hirschart confirme fermement :

— Vous pouvez dire que, à mon avis, le régime actuel de l'inscription maritime est périlleux à la marine française.

La question des nitrates peut-être être l'origine d'un nouveau conflit entre les dockers et leurs patrons ? On en parle à voix basse.

Cette question était intéressante à poser. Nous avons promis de ne pas vous communiquer la liste de l'abstinent personnage qui nous a donné l'ordre et nous ne trouvons pas ses coordonnées.

M. X., nous dit à ce sujet :

— Vous me demandez si en ce qui concerne les nitrates, un conflit ne pourrait pas éclater chez les dockers, au moment une nouvelle grève de solidarité dans leur corporation comme des syndicats, à propos de recommandations des 71 ouvriers du bâtiment, qui ont obtenu 2500 ouvriers solidaires de leur sort, à leur suite.

Il est bien question, en effet, d'un grave litige entre les dockers qui manifestent les nitrates, et voici comment elle se présente :

Les nitrates travaillent sur terre et paient à la tonne, gagnent 14 francs par jour, eux occupent dans les cas de grève, — payés à la journée, — le quartier où il est impossible d'en convenir, le labour en cas de grève n'est pas moins pénible que le labour à 4 francs.

— Alors ?

— Gardes-vous de le répéter : les nitrates étant restés en souffrance — au vu du lock-out des premiers jours d'avril — et devant être livrés dans les conditions d'origine, l'abstinent a fait l'affaire d'autre part les revendications qui les intéressent, dont légitimes — le conflit, si conflit il y a, sera solutionné à la satisfaction de tous.

A Bruxelles, devant les armateurs qui supportent l'édification, de salaire, les marins doivent être hérités sous palan, c'est-à-dire, devant être mis en caisse et déposés sur le bord du navire.

Le travail de navigation reste évidemment interdit, mais aussi bien, puisque le contrat est irrévocable et que les revendications sont légitimes.

Pourtant, les dockers demandent laborieusement, avec la bénédiction régionale, sans arrêt, avec la bénédiction régionale de la convention de 1902.

Ce fut la conclusion de M. X...

Les bons amis de la décision des dockers

On peut dire que, dans le conflit présent, les compagnies diverses avaient leurs propres intérêts, mais, au fond, étaient dans l'intérêt de la paix, entre patrons et ouvriers — la décision purement moralement devoir être générale.

Les tendres d'aujourd'hui les prennent pour modèles.

Les dockers de se sont réunis ce matin, à 10 heures, à Coudkerque-Branche, nous avons, par erreur, été à Bourbourg, alors au précédent courrier, au nombre de 300. Ils ont décidé d'attendre la décision des dockers qui vont être pris à midi, et de se faire appeler, après, à l'assemblée générale de vendredi.

Donc, on peut, d'ores et déjà, assurer que les tendres d'aujourd'hui de Coudkerque-Branche ne cesseront pas le travail.

Si toutes les corporations, cela, sur l'initiative du bâtiment !

De bonne source, nous pouvons dire que le syndicat Walbert, secrétaire du syndicat des ouvriers du bâtiment, tout à l'heure, à l'assemblée générale des grévistes à la Bourse du Travail, renouvelera son engagement au sein de l'assemblée et des environs de Dunkerque, de facto de solidarité dont elles ont fait preuve, au cours de la coopération du bâtiment et les ouvriers du métier, au nom de nos compagnies, à abandonner ceux-ci à leurs propres risques, tout ce qu'il faut de faire irruption pour sauver la compagnie.

Et, d'ailleurs, a-t-on pas, dès la conclusion de la grève générale, cette promesse de M. le préfet de Nord ?

Ainsi, les partisans du citoyen Wilbert ont été capables en ville, et tout le monde attend avec confiance l'issue de la révolution, le syndicat appréciera de ce que les compagnies mixte d'armement et réticentes afin d'offrir aux éléments de la bourgeoisie de travailler, le service d'ordre industriel.

La manipulation des nitrates :

Nous apprenons que les « autorités » ont, dans un premier temps, qu'il « empêche » les compagnies d'envoyer des hommes de Saint-André à leur disposition, mais, il y a quelques jours, que leurs autorités ont assuré que le syndicat devait être dans l'intérêt du port, et que la compagnie mixte d'armement et réticente afin d'offrir une solution.

On se prépare à travailler au port :

Une demande a été adressée, dès que l'Assemblée décida des dockers, à M. l'Assemblée prioritaire du ministre de l'Intérieur, de tout renvoyer sur les lignes des quais les wagons que l'on avait retiré, aux premières heures de la grève.

BÉNÉFICE OFFICIEL

Plusieurs journaux ont rapporté d'un incident qui aurait surgi au sujet du 30% réclamé

par les grévistes. Ils ajoutaient alors que le règlement précisait être rapporté dans ces deux dernières années.

Malheureusement, les choses ne se passaient pas comme ça.

Il est exact que les hommes du port d'Anvers, mardi, le Bureau de Travail, a été déclaré à un moment donné :

— Ne huons pas l'ordre, mais, il y a de réglement entier qui est pour nous.

L'ordre ne passe pas par la manière du syndicat, mais, dans ce cas, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 23 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 24 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 25 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 26 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 27 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 28 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 29 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 30 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 31 mai, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 1er juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 2 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 3 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 4 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 5 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 6 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 7 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 8 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 9 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 10 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 11 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 12 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 13 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 14 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 15 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 16 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 17 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 18 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 19 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 20 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 21 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 22 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 23 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 24 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 25 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 26 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 27 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 28 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 29 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 30 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 31 juin, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 1er juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 2 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 3 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 4 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 5 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 6 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 7 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 8 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 9 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 10 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— Même il y a pas de funde cause, il y a de réglement entier qui est pour nous.

Le 11 juillet, M. le sous-préfet Bouyoux nous a donné sa démission formelle aux allegations du citoyen Armand, que nous n'avions pas cru de reporter.

— M